

Vous avez effectué la déclaration de votre formulaire de redevance en ligne et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-après les références de ce dernier constituant son accusé de réception. Assurez-vous cependant qu'il ne vous reste pas de formulaire à l'état « à déclarer » ou « en cours » dans votre espace de télédéclaration. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux téléservices.

Salutations distinguées.  
Les Agences de l'Eau.

Accusé de réception de votre télédéclaration saisie sur le site  
<https://teleservices.lesagencesdeleau.fr>.

Procédure : Déclaration 2023 au titre de l'année 2022

Type de formulaire : Formulaire général prélèvement

Date de dépôt : 17/04/2023

Pièce(s) jointe(s) à votre déclaration : 0 fichiers attachés

Désignation du déclarant : E.A.R.L. SOULAYRES

Numéro du déclarant : 46214005A

Désignation de l'établissement concerné : E.A.R.L. SOULAYRES

Numéro de l'établissement concerné : C46214005A\_RIR